

Le 29 avril 2020

Epidémie de Coronavirus : de premières dispositions pour soutenir les entreprises

En raison de la crise sanitaire due au Covid-19 et de ses impacts considérables sur l'activité économique, de nombreuses entreprises de l'agglomération rencontrent des difficultés. En complément des dispositifs lancés par l'Etat et la Région, qui mettent en place des plans massifs de soutien à l'économie, Thonon Agglomération a pris de premières mesures d'accompagnement qui relèvent de ses compétences.

L'annulation du versement des loyers

Cette disposition, décidée dès le 31 mars, s'applique aux entreprises hébergées dans les locaux de l'agglomération à Douvaine. Trois entreprises en bénéficient (Intertecnica International, Cell 2 Limited, OGP France), ainsi qu'une ostéopathe. Cette même décision a été prise pour l'organisme de formation Sport Léman, dont les locaux se situent au sein de Domaine de Thénières à Ballaison. L'annulation des loyers a été actée pour les mois d'avril, mai et juin 2020. En parallèle, le Comité de pilotage de la Pépinière d'entreprises DELTA, animé par l'Agence de Développement Economique du Chablais et dont Thonon Agglomération est membre, a mis en place une suspension du versement des loyers sur cette même période pour les 5 entreprises hébergées au sein de cette structure. L'agglomération plaide pour une annulation au-delà de la suspension déjà obtenue.

Faciliter le travail des entreprises du secteur du BTP

Depuis le début de la crise, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme s'est poursuivie sans interruption, dans l'objectif de favoriser la relance des chantiers de construction dès lors que les conditions seront réunies. De même, Thonon Agglomération a recensé l'ensemble des chantiers suspendus ou arrêtés la concernant. En concertation avec les entreprises qui souhaitent reprendre, elle arrête, chantier après chantier, les modalités sanitaires et techniques de reprise avec l'appui d'un coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé). Il s'agit de protéger les salariés des entreprises et les agents de l'agglomération qui supervisent ces chantiers. Les travaux de reconstruction de la base nautique de Sciez ou encore les opérations préalables à la construction de la déchetterie de Bons-en-Chablais ont ainsi pu reprendre ces derniers jours.

D'autres leviers envisagés

Pour l'heure, en complément des dispositifs de l'Etat, l'agglomération étudie les possibilités d'aides économiques aux entreprises du territoire. Celles-ci pourraient passer par l'**abondement du fonds d'urgence régional** pour une intervention sur les prêts de trésorerie.

A travers ses **marchés publics**, l'agglomération entend aussi jouer pleinement son rôle dans la reprise économique. Les consultations d'entreprises se sont poursuivies depuis le début de la crise. L'objectif est à présent de reprioriser le lancement de travaux ou prestations d'ores et déjà planifiés sur cette année 2020.

Enfin, Thonon Agglomération s'est mobilisée ces dernières semaines pour activer début mai de nouvelles aides aux particuliers visant principalement la **rénovation des logements anciens**, dans le cadre d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) ; une mesure qui doit elle aussi conduire à mobiliser les entreprises locales pour la réalisation de nouveaux chantiers chez les particuliers.

Informations et conseils aux entreprises : l'AEC, structure référente sur le Chablais

Dans cette période difficile, l'Agence de Développement Economique du Chablais joue plus que jamais un rôle essentiel dans l'information et le conseil aux entreprises : elle recense notamment et actualise quotidiennement sur son site internet l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place pour les différents corps de métiers par les autorités, chambres consulaires, structures bancaires, experts, etc. : **www.agencecochablais.com**